

## EMPLACEMENTS RESERVES

Si votre terrain est touché par un emplacement réservé pour une voie ou un ouvrage public, une installation d'intérêt général ou un espace vert :

*Vous repérez sur le plan le terrain faisant l'objet de cette réserve et son numéro de référence inscrit dans un carré. Connaissant le N° de référence, vous rechercherez dans le tableau ci-après, qui vous fournit la désignation de l'opération projetée sur cette réserve, la collectivité ou le service public qui en a demandé l'inscription au Plan Local d'Urbanisme ainsi que sa superficie approximative.*

Les textes législatifs et réglementaires applicables à ces terrains sont les suivants L 123-1.6, L123-9, R 123-18.4, R123-22.2, R 123-24.1, R 123-32 du Code de l'Urbanisme ainsi que le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article L 123-9 du Code de l'Urbanisme.

Cette liste regroupe l'ensemble des emplacements réservés figurant au plan avec l'indication de leurs bénéficiaires et de leur superficie

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE	
			Ha	M²
<b>VOIRIE</b>				
1	De la rue du domaine à la zone 2AU : 2 <sup>ème</sup> accès à la zone 2AU	Commune		1130.00
2	Elargissement de la rue de Clairjoie (côté Sud)	Commune		520.00
3	Amélioration de l'accès à la zone 2AU angle de la rue de Clairjoie et chemin de Chazéau	Commune		210.00
4	Réalisation d'un accès au cimetière + aire de retournement avec une liaison voirie avec la rue d'Alsace-Lorraine	Commune		2245.00
5	Création d'un accès à la zone 1AU depuis la rue des Tahons : Lieux-dits "Les Tahons" et "Les Basses Plantes"	Commune		435.00
6	Aménagement d'un accès urbain et de places paysagères à la zone 1 AU Lieux-dits "Les Tahons" et "Les Basses Plantes"	Commune		5570.00
7	Création d'une voie (élargissement du sentier existant) desservant le futur parking réservé aux utilisateurs de la salle Guingot	Commune		565.50
8	Création d'un parking réservé aux utilisateurs de la salle Guingot (section A parcelle126 et A parcelle125 en partie)	Commune		1155.50
9	Création d'un sentier au Lieu-dit "Les Chasupes" se raccordant au sentier des Grandes Plantes	Commune		165.00
10	Servitude de tréfonds au lieu-dit "Les plantes basses" de la rue Raymond Poincaré à la zone 1AU	Commune		123.50
11	Création d'un sentier en zone 1AU au Lieu-dit "Les Chasupes" raccordant la rue des Tahons avec la St Antoine et la sentier des Grandes Plantes	Commune		520.00
12	Aménagement de la zone en vue de la création de logements à vocation sociale (loi SRU) comprenant l'aménagement d'un accès urbain et de places paysagères à la zone 1 AU Lieu-dit "Les Nevaux" raccordant la rue St Antoine au carrefour de la rue Cendrillon avec la rue de l'Abbaye	Commune /EPFL		23 360.00
13	Aménagement d'un accès urbain à la zone 1 AU Lieu-dit "Les Nevaux" raccordant la rue St Antoine	Commune		778.00
14	Création d'un sentier piétonnier reliant la rue des Corvées à la rue Alsace-Lorraine	Commune		240.00
15	Elargissement du sentier des grandes plantes accédant à la rue St Antoine	Commune		515.00
16	Création d'accès à la zone 1AU au lieu-dit les Tahons depuis la rue des jardins fleuris	Commune		595.00
17	Création d'un sentier reliant la future zone à urbaniser "Les Nevaux" à la rue du Chanois	Commune		150.60
<b>TOTAL DES SURFACES</b>			<b>3.82</b>	<b>38278.10</b>